

# Agaune**infos**

*En raison de son riche patrimoine immobilier, Saint-Maurice figure en très bonne place dans l'ISOS, l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse.*

*Faut-il voir dans cet inventaire une chance ou un obstacle ? Fréquemment est évoqué le conflit entre la sauvegarde des bâtiments de valeur, d'une part, et le coût des mesures de transformation, de l'autre. Cette question s'est posée aux autorités agaunoises qui ont décidé d'entreprendre la réfection des « bâtiments Duc » (lire en pages 3 et suivantes).*

*Pour notre Grand-Rue, l'ISOS fixe un objectif de sauvegarde « A » qui préconise notamment la conservation intégrale de toutes les constructions. Le projet réalisé avait été sélectionné parce qu'il répondait à cette exigence, tout en permettant de faire revivre le bâtiment en y accueillant une galerie, un atelier et trois appartements.*

*Les travaux exécutés ont certes un coût élevé, mais les loyers des surfaces louées suffisent au traitement de la dette. Il permet donc de sauvegarder notre patrimoine tout en présentant un bilan chiffré supportable et en amenant un nouvel acteur culturel au centre-ville.*

*Alors, chance ou obstacle ? L'ISOS ne doit pas être considéré comme une entrave au développement urbain, mais comme une opportunité. Nous devons être fiers de voir notre Grand-Rue classée dans un inventaire fédéral !*

*Damien Revaz  
Président de la Municipalité*

## ÉDITORIAL

# Fiers de notre patrimoine



# Agenda juillet-septembre

## A consulter également sur [www.saint-maurice.ch](http://www.saint-maurice.ch)



### 8, 18 et 29 juillet à 13h30

Fort de Dailly

#### Visite guidée

Réservation 024 485 40 40

\*\*\*\*\*

### du 9 au 15 juillet

Abbaye de Saint-Maurice

#### 58<sup>e</sup> Semaine romande de Musique et de Liturgie

Réservation 024 485 40 40

\*\*\*\*\*

### Vendredi 13 juillet dès 18h

Grand-Rue

#### Nuances Pop

Concerts de Macadam Jazz Band et iFolk

Animations - Pétanque Place du Parvis

\*\*\*\*\*

### Samedi 14 juillet à 20h30

Basilique de Saint-Maurice

#### Concert « Les Musiques vespérales »

\*\*\*\*\*

### Jeudi 19 juillet, de 14h à 18h

Ludothèque Agauludo

#### Location de jeux, ouverture estivale

\*\*\*\*\*

### Vendredi 20 juillet dès 18h

Grand-Rue

#### Nuances Pop

Concerts de In The Spirit et Harmonie francilienne (Val-de-Marne)

Animations - Pétanque Place du Parvis

\*\*\*\*\*

### Vendredi 27 juillet dès 18h

Grand-Rue

#### Nuances Pop

Concerts de Palenque La Papayera et Swing Maniak

Animations - Pétanque Place du Parvis

\*\*\*\*\*

### Samedi 28 juillet à 13h30

Fort du Scex

#### Visite guidée

Réservation 024 485 40 40

\*\*\*\*\*

### Mardi 31 juillet

C.O. de la Tuilerie

#### Fête Nationale

Organisation : Tennis-Club

\*\*\*\*\*

### Mercredi 1<sup>er</sup> août

Mex

#### Fête Nationale

Organisation : Société de Village

\*\*\*\*\*

### Vendredi 3 août dès 18h

Grand-Rue

#### Nuances Pop

Concerts de Anach Cuan et Les Pornographes

Animations - Pétanque Place du Parvis

\*\*\*\*\*

### 8 et 19 août à 13h30

Fort de Dailly

#### Visite guidée

Réservation 024 485 40 40

\*\*\*\*\*

### Mer 22 et Ven 24 août

Eglise St Sigismond et Basilique

#### 9<sup>e</sup> Concours international pour orgue

[www.concoursorgue.ch](http://www.concoursorgue.ch)

\*\*\*\*\*

### Dimanche 26 août à 13h30

Fort du Scex

#### Visite guidée

Réservation 024 485 40 40

\*\*\*\*\*

### Mercredi 29 août de 9h30 à 17h30

Gare de Saint-Maurice

#### Pèlerinage d'un jour

Infos : [hotellerie-franciscaine@vtx.ch](mailto:hotellerie-franciscaine@vtx.ch)

\*\*\*\*\*

### Jeudi 30 août

Restaurant Casabaud

#### Jeudi vigneron - Gilbert Devayes

\*\*\*\*\*

### 1<sup>er</sup> et 23 septembre à 13h30

Fort de Dailly

#### Visite guidée

Réservation 024 485 40 40

\*\*\*\*\*

### du 3 au 15 septembre

Tennis Club

#### Tournoi des Marais

\*\*\*\*\*

### Vendredi 14 septembre à 17h30

Galerie Oblique, Grand-Rue

#### Exposition Christine Aymon

\*\*\*\*\*

### Samedi 15 septembre de 11h30 à 15h

De la Place du Parvis vers divers lieux

#### Balade gourmande à travers les cuisines du monde

\*\*\*\*\*

### Samedi 15 septembre

Place du village de Mex

#### Passage du Trail des Dents-du-Midi

Animation par la SD et la SVM

\*\*\*\*\*

### Jeudi 20 septembre à 20h30

Basilique

#### Heure musicale de la Saint Maurice

\*\*\*\*\*

### du 21 au 23 septembre

Jardin Tuilerie et Place Val-de-Marne

#### 7<sup>e</sup> Marché Monastique

\*\*\*\*\*

### Vendredi 21 septembre

Galerie ContreContre

#### Concert violon et guitare

Valérie Bernard / Dimitar Ivanov

\*\*\*\*\*

### Mercredi 26 sept. de 9h30 à 17h30

Gare de Saint-Maurice

#### Pèlerinage d'un jour

Infos : [hotellerie-franciscaine@vtx.ch](mailto:hotellerie-franciscaine@vtx.ch)

\*\*\*\*\*

### Jeudi 27 septembre

Restaurant Casabaud

#### Jeudi vigneron - Cave Maret/Baselgia

\*\*\*\*\*

### Ven 28 et sam 29 septembre à 20h30

Théâtre du Martolet

#### Marc Aymon / Chœur GénérationS

\*\*\*\*\*

### Samedi 29 septembre à 13h30

Fort du Scex

#### Visite guidée

Réservation 024 485 40 40

\*\*\*\*\*

### Sam 29 et dim 30 septembre

Mex

#### 45 ans Jumelage St-Alban-les-Eaux

\*\*\*\*\*

## Agauneinfos

#### Edition

Municipalité de Saint-Maurice

#### Tirage

2'600 ex.

#### Graphisme

pi-r-carré sarl - Saint-Maurice

#### Impression

CRI Centre Rhodanien d'impression Martigny

#### Prochaine édition

décembre 2018

## VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

# Renaissance de la Maison Duc

Michel Galliker – Commencé en mars 2016, le chantier de la Maison Duc, plus précisément des anciens « bâtiments Duc » sis aux 59, 61, 63/65 de la Grand-Rue, est terminé depuis quelques jours. Les Agaunois ont en mémoire l'état de vétusté de cet ensemble d'habitations. Seule la Commune pouvait s'engager dans un projet de restauration visant à la sauvegarde de ce patrimoine bâti antérieur à l'incendie du 23 février 1693.

L'immeuble désormais achevé réunit de manière heureuse les parties anciennes et une adjonction nouvelle, créant ainsi un espace parfaitement intégré sur la Grand-Rue et la Rue des Petites-Fontaines.

### Un lieu patrimonial sauvegardé

L'inventaire ISOS de la Confédération (inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale en Suisse) mentionne la Grand-Rue comme un lieu devant être sauvegardé. Pour cette raison, la réalisation du projet de réhabilitation de la Maison Duc, impliquera l'intervention du SMBA (Service des bâtiments, monuments et archéologie Section Patrimoine). Cette sauvegarde aboutira en 2016 à la décision du Conseil communal, prise en accord avec le SBMA, de classer les bâtiments 59 - 63 de la Grand-Rue comme des ouvrages d'importance communale.

Sur mandat du SBMA, le Bureau TERA Sàrl de Sion (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques) dressera deux rapports. Le premier, en mai 2011, est un dossier d'expertise. Les archéologues Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex font l'état de la situation du bâtiment, dressent un tableau précis de tous les espaces et pièces et signalent les éléments les plus significatifs à devoir assurer leur restauration (planchers et boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle). Ce document servira de base à la réflexion sur le projet à conduire. En janvier 2017, les mêmes auteures publient un compte-rendu des fouilles effectuées en mai 2016. Dans ce document, elles apportent des conclusions pointues quant à la datation du plus ancien bâti, en pouvant l'établir au début du Haut Moyen Âge.

Durant toute la durée du chantier, Laurent Grichting des Monuments historiques du Canton veillera à ce que le programme de sauvegarde soit scrupuleusement suivi. La structure porteuse dans les parties anciennes est maintenue dans la mesure du possible : les murs épais en pierres sont consolidés, toutefois les planchers d'origine sont remplacés par des dalles bois. Deux salons historiques boisés datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> sont remis en état et repeints dans leur couleur d'origine.



Salle historique au 1er étage, avec les boiseries du XVIII<sup>e</sup> dans leur couleur d'origine photo Eik Frenzel



Le vestibule d'entrée de la FOVAHM photo Eik Frenzel

Afin de marquer le lien avec le passé plus ou moins lointain sont mis en évidence dans la cage d'escaliers des découvertes provenant des fouilles : aux deuxième et troisième étages un chapiteau mouluré en calcaire et deux tambours de colonnes dont l'un en marbre. Devant l'entrée de l'atelier de la FOVAHM est fixée une taque en fonte fleurdelisée du XVIII<sup>e</sup> siècle trouvée dans un appartement.

### **Un engagement communal sans faille**

Entre 2010 et 2016, avant que ne commencent les travaux, les Conseils communaux successifs, appuyés par les Conseils généraux en place, prirent les décisions nécessaires à la réussite du projet. Cela commence en 2010 par l'acquisition pour CHF 320'000.- des trois

corps de bâtiments existants. L'année suivante, un ingénieur civil est mandaté afin d'analyser la statique du bâtiment. Après avoir lancé un appel d'offres, le mandat d'architecte est attribué au Bureau d'architecture GayMenzel Sàrl de Monthey sur décision d'un jury et sont choisis les ingénieurs du Bureau Lattion Bruchez de Collombey. En 2016, une convention est signée avec la FOVAHM pour l'exploitation de la Galerie d'art prévue au rez-de-chaussée. Sur proposition du Conseil municipal, le Conseil général approuve un crédit de quatre millions de francs pour le coût estimé des travaux.

### **Un projet architectural remarquable**

Dans la brochure de présentation du projet en 2014, le Bureau d'architec-

ture GayMenzel avance les objectifs suivants :

1. sauvegarder et réhabiliter le patrimoine de Saint-Maurice ;
2. redynamiser la Grand-Rue avec un programme culturel ;
3. augmenter l'attractivité touristique avec un bâtiment patrimonial accessible au public ;
4. offrir des locaux adaptés à une institution socio-éducative déjà établie à Saint-Maurice ;
5. offrir aux appartements une cour lumineuse.

Le concept est brillant. Si le choix du jury a retenu le dossier du Bureau GayMenzel, c'est qu'il donnait les réponses adéquates à la restauration souhaitée.

En premier lieu, est sauvegardée la partie ancienne le long de la Grand-Rue, renforcée sur l'arrière par une nouvelle

construction en béton apportant une stabilité à l'ensemble. A l'intérieur, les architectes conservent les volumes d'origine auxquels se rattachent harmonieusement ceux du bâti nouveau. L'intervention architecturale s'inscrit dans la continuité de l'existant, alliant patrimoine et contemporanéité. Proportions, couleurs et matériaux d'une part, boiseries ferronneries et papiers peints d'autre part sont retravaillés pour offrir une déambulation à travers les siècles avec la sensation d'être toujours dans le même lieu.

Au rez-de-chaussée dévolu à la Galerie d'art, le visiteur découvrira les œuvres exposées dans un dédale de salles

dont deux en double hauteur, faisant le lien avec l'atelier des artistes de la FOVAHM. L'une au centre de la Galerie a été laissée en l'état afin de rendre les caractéristiques de l'Art brut; la seconde à l'arrière est baignée dans la lumière grâce à une immense baie vitrée offrant une magnifique perspective sur l'Abbaye et le chevet de la Basilique. Au premier étage, l'atelier de la FOVAHM occupe principalement les pièces historiques aux boiseries de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui ont retrouvé l'éclat «pastel» apprécié alors dans les intérieurs des belles demeures et aux planchers de qualité mis en place. Trois appartements sont installés aux

deuxième et troisième étages. Leur plan longitudinal autour de l'espace central de la cour placée au second étage permet à chaque logement de posséder un caractère propre.

La description du bâtiment serait incomplète si on ne prenait pas en compte les effets rendus par la luminosité extérieure. Partout sauf évidemment au centre de la Galerie, les ouvertures (fenêtres et baies; ouverture sommitale dans la cage d'escaliers) créent, de quelque côté que ce soit, une atmosphère riche en douceur.



Salle en double hauteur, témoin de l'Art brut photo Clin d'oeil S. Rouiller



Vision sur l'Abbaye depuis la galerie photo Robert Swierczynski

## Un nouveau pôle culturel à Saint-Maurice

Fondée en 1970, la FOVAHM (Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales) est une institution sociale d'utilité publique poursuivant le but de favoriser l'intégration d'adultes vivant avec une déficience intellectuelle.

Au sein des nombreux ateliers ouverts dans le Valais romand entre Sierre et Collombey, ces personnes peuvent, accompagnées par des maîtres spécialisés, exercer des tâches où elles trouvent un épanouissement personnel. A Saint-Maurice est établi le seul atelier artistique. Ouvert en 2007, il était installé jusqu'au mois de mars dernier au numéro 34 de la Grand-Rue.

Sept artistes, peintres et dessinateurs, s'activent actuellement sous la conduite de Christian Bidaud, professeur de dessin et accompagnateur social, dans des locaux flambant neuf où sans nul doute ils vont trouver, à l'intérieur de ce nouveau cadre, l'atmosphère nécessaire à l'affirmation de leur talent déjà reconnu suite à plus d'une vingtaine d'expositions.

L'innovation, née du projet Duc, est l'ouverture d'une galerie d'art, la «Galerie Oblique». La FOVAHM assurera sa gestion et sa programmation. Il est prévu cinq expositions annuelles qui permettront d'admirer les œuvres d'ar-



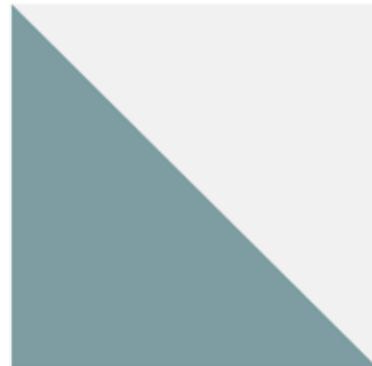
Artistes en plein labeur  
photo Christian Bidaud, FOVAHM Saint-Maurice

tistes valaisans, chablaisiens : à chaque manifestation, un artiste de l'atelier travaillera de concert avec l'artiste invité. Christine Aymon, peintre et sculpteur domiciliée à Vérossaz, ouvrira au mois de septembre le cycle des expos.

L'atelier et la galerie sont depuis peu devenus une ruche en pleine activité. Prochainement les appartements seront mis en location par la Commune. Les recettes locatives permettent au bâtiment d'être autofinancé et de ne pas peser sur le ménage communal.

Une nouvelle vie commence pour la Maison Duc dont la double entrée - au 61 Grand-Rue pour la Galerie Oblique

# OBLIQUE



GALERIE D'ART / SAINT-MAURICE

Projet d'enseigne de la galerie, conçu par le graphiste Diego Fellay.

et au 36A avenue d'Agaune pour l'atelier de la FOVAHM et les appartements - est un des signes de l'évolution architecturale du bâtiment, tourné désormais en direction de l'Abbaye.

### Fêtes inaugurales en perspective

Deux moments festifs sont d'ores et déjà programmés. Le vendredi 14 septembre aura lieu le vernissage de l'exposition consacrée à Christine Aymon. Le jour suivant, la Commune organisera une verrée officielle, marquant la fin d'un projet initié voilà huit ans dont beaucoup d'Agaunois avaient hâte de voir l'achèvement.



Le bâtiment au début des travaux... photo Clin d'oeil S. Rouillier



... et au terme de ceux-ci. photo Pauline Pilloud

**GARE CFF DE SAINT-MAURICE**

# Les CFF annoncent la fermeture du guichet

Damien Revaz – En avril dernier, les CFF ont annoncé la transformation de la gare de Saint-Maurice « en station en libre-service » et la fermeture du guichet dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Le Conseil municipal regrette cette décision et dénonce un manque de vision à long terme de la part des CFF.



photo Tintin photographie

Compte tenu de la faible fréquentation du guichet de notre gare et de l'utilisation toujours plus importante des canaux de vente en libre-service (automate et application pour téléphones) par la clientèle, l'Etat du Valais et la Municipalité de Saint-Maurice n'ont pu que prendre acte de cette décision unilatérale des CFF. Les protestations sont restées vaines et seule la réouverture de la salle d'attente du quai principal a été concédée par les CFF.

**Un desserte de qualité conservée**

Bien entendu, en ce qui concerne la gare CFF, pour les autorités communales les priorités relèvent de la qualité de la desserte en transports publics et des places de travail que les CFF

conservent sur le site. A ce titre, il est réjouissant de souligner que la gare de Saint-Maurice demeurera un nœud ferroviaire important pour le réseau de transport valaisan, y compris pour le trafic de longues distances et que les places de travail qu'offrent les CFF à Saint-Maurice ne sont pas remises en cause.

La fermeture du guichet comporte cependant une dimension symbolique importante. Au-delà de la disparition d'un service à la clientèle, cette décision provoque un sentiment d'abandon du site totalement incompréhensible alors que dès cet automne les Regio Express (RE) circulant dans le canton de Vaud seront prolongés jusqu'à Saint-Maurice

et que la réouverture de la ligne du Tonkin jusqu'à Evian est aujourd'hui à l'étude (projet RER Sud-Léman). La décision des CFF étonne d'autant plus que 6000 voyageurs fréquentent quotidiennement la gare de Saint-Maurice et que la régie fédérale annonce un flux quotidien estimé à 8000 voyageurs pour l'horizon 2020.

**Le développement futur**

Pour le Conseil municipal, la question de l'occupation du rez-de-chaussée de la gare représente également un défi important en terme d'aménagement du territoire. Des discussions sont ainsi en cours avec Armasuisse et les CFF pour la refonte complète du quartier de la gare et de l'arsenal et les autorités communales espèrent pouvoir lancer un concours d'urbanisme à brève échéance.

Le Service de la Mobilité de l'Etat du Valais partage cette vision selon laquelle le problème ne se limite pas au guichet de la gare. Il s'agit en effet de développer non seulement le bâtiment des CFF mais également de redynamiser tout le secteur environnant. Dès lors, en collaboration avec les CFF, l'Etat du Valais et la Municipalité sont en train d'initier des démarches de requalification des bâtiments et de la zone. Il s'agit de saisir cette opportunité pour renforcer l'identité et l'attractivité de la gare de Saint-Maurice et lui assurer une pérennité.

## REPRÉSENTATIONS DU « JOURNAL D'UN FOU » A L'AULA DE LA TUILERIE

# Un fou tient son journal à Saint-Maurice

### Flashback N° 1 : juin-juillet 1992

Sur la Place du Parvis, un ivrogne... C'est Jean-Marie Torrenté, directeur des Messageries du Rhône par profession et comédien amateur par passion. Il joue dans « Par Monts et Parvis », un spectacle monté par Jacky Lagger et par les Tréteaux du Parvis. Il impressionne les spectateurs par la puissance et la justesse de son jeu.

### Flashback N° 2 : 1965

À Genève, Hormoz Kéchavarz prépare sa matu au Collège Calvin. Passionné de théâtre, il veut être comédien. Il a 16 ans et découvre le « Journal d'un fou » (1834), de Nikolaï Gogol. Coup de foudre. Hormoz se dit que cette nouvelle, il faut la « théâtraliser » de bout en bout. Un jour, peut-être... ?

### Le déclic : juin 2016

Il y a un peu plus de 13 ans, le 1<sup>er</sup> février 2003, Jean-Marie (Jeanny pour les intimes) a repris l'hôtel-restaurant de la Dent-du-Midi. Il a mis entre parenthèses sa passion théâtrale.

Un jour, un client lui rappelle sa prestation impressionnante de 1992 sur la place du Parvis.

C'est le déclic ! La passion est là, intacte ! Jeanny aimerait interpréter un « seul en scène » intimiste. Il en parle à Hormoz, qui lui donne à lire « Le journal d'un fou » tout en doutant fortement que Jeanny accepte de rentrer dans le délire d'un auteur russe du XIX<sup>e</sup> siècle...

Mais Jeanny lit la nouvelle le soir même et s'enthousiasme... et c'est le début d'une belle aventure.

Jeanny travaille assidûment : apprentissage et mémorisation du texte, puis répétitions avec Hormoz et avec Ornella Gaudiano, qui a accepté de fonctionner comme assistante à la mise en scène -

une fonction qu'elle n'a jamais exercée et qu'elle va assurer avec une efficacité magistrale.

### L'œuvre

«Le journal d'un fou» raconte la marche poignante vers la folie d'un petit fonctionnaire, un noble russe ruiné. Certes, Gogol dépeint de façon critique la société russe de son époque, mais son propos est bien plus vaste et

ressentent des sentiments humains et se comportent comme tels.

### Le spectacle

Jeanny a réalisé une performance remarquable dans l'interprétation de ce personnage et de son histoire : on passe par toute la gamme des sentiments et des émotions. On rit et on est profondément ému, jusqu'aux larmes pour certain(e)s.



photo Clin d'oeil - S. Rouiller

actuel. C'est toute l'humanité qui défile, avec ses forces et ses faiblesses, ses ombres et ses lumières : l'Amour et ses inquiétudes, le pouvoir et ses luttes, la haine, les jalousies, les frustrations, les vexations et les rivalités professionnelles... mais aussi les enjeux politiques et des thèmes d'une saisissante et brûlante actualité ! Décidément, semble dire Auxence Ivanov (le « fou »), les hommes sont des chiens, et les chiens

Le public ne s'y est pas trompé, qui, lors des 4 représentations, a réservé un accueil enthousiaste à ce spectacle, par ses applaudissements et par ses réactions (voir encadré).

### Les reprises

Le spectacle sera repris à l'automne 2018 à Saint-Maurice (renseignements à l'Office du Tourisme) et fera également l'objet de représentations

hors canton. Compte tenu des réactions admiratives du public et du succès rencontré, on peut dire que la folie d'Auxence Ivanovitch a encore de beaux jours devant elle !

Ashka

## Quelques réactions

*Bluffant !*

*Remarquable !*

*Un jeu d'acteur époustouflant !*

*Une direction d'acteur merveilleuse.*

*Une interprétation magistrale !*

*Un moment de pur bonheur qui, franchement, m'a laissée sans voix !*

*Un talent indescriptible (...) les idées pour mettre en scène et faire vivre un texte de cette trempe étaient d'une créativité sans bornes. Vraiment bravo !*

*Bouleversant !*

*Puissant !*

*Une mise en scène fluide et intelligente.*

*Si je n'avais pas su qui interprétait le «fou», j'aurais dit que c'est un acteur de la Comédie française.*

*Une interprétation impressionnante où l'on sent la folie gagner les planches au fil des scènes.*

*A certains moments, tu m'as fait penser à... Gérard Depardieu... ou à Fabrice Lucchini !*

*Un grand moment.*

**Rejoignez «Le Journal d'un fou» sur Facebook :**  
**@LEJOURNAL.DUN.FOU.LeTheatre**

## Groupe de jeu en forêt pour les 2 ans à 5 ans (1H)

# Les aventuriers du Bois-Noir

À la rentrée prochaine, Madame Andrea Berno vous propose de l'accompagner au cœur du Bois Noir, un après-midi par semaine, deux fois par mois. Encadrés par une éducatrice et un(e) accompagnateur(trice), vos enfants pourront développer leurs sens, leur imagination et leur créativité. Observer, explorer, questionner, éprouver des émotions, surmonter des obstacles... pour connaître et comprendre la nature au rythme des saisons.

**Alors enfiler bottes et cirés et... tous dehors !!**

**Informations et inscriptions :**

Andrea Berno, 078 845 59 59 / les.aventuriers.bois.noir@gmail.com



## Rejoignez l'Avivo !

Association des Vétérans, Invalides, Veuves et Orphelins (depuis 1948)

**Défense et Détente des Aînés**

Ne laissez pas la solitude envahir votre quotidien. Venez rejoindre l'AVIVO, section de Saint-Maurice et environs qui se fera un grand plaisir de vous accueillir et vous permettra de partager des moments conviviaux. Au programme : cartes, loto, scrabble (senior) repas une fois par mois **60 ans et plus, adhérez !**

**Contact :** 079 824 85 81 / 079 548 66 62

## Agaune Aide doit trouver de nouveaux bénévoles !

*Le Valais est riche en associations bénévoles. En 2017, Bénévoles Valais – Wallis compte 91 membres et regroupe près de 8075 personnes œuvrant auprès de nombreux groupes sociaux (jeunes, personnes âgées, malades, migrants par exemple). Leur rôle social n'est plus à prouver.*

Active depuis 1989, l'association Agaune-Aide, fondée par Edmond Roduit, a marqué la vie sociale de Saint-Maurice. Ses membres, aujourd'hui près d'une trentaine, se sont beaucoup engagés auprès des personnes âgées dans le besoin et souvent tombées dans une certaine solitude. Les services étaient multiples : livraison des repas à domicile ; aide au transport chez le médecin ou à l'hôpital ; visite auprès des personnes seules pour des moments d'échanges.

Si le service de livraison des repas est passé sous la responsabilité de la Commune avec la collaboration du CMS (Centre Médico-social) et du Foyer Saint-Jacques, les autres actions caritatives sont toujours rendues.

Mais de nouvelles énergies sont nécessaires afin de pérenniser cette institution, renforcer le groupe de bénévoles et assurer peu à peu le remplacement de celles et ceux qui ont travaillé généreusement pendant de longues années.

L'entraide sociale, basée sur le don de soi, est nécessaire pour insuffler au corps social un supplément d'humanité qui parfois fait défaut. C'est pourquoi le mouvement Agaune-Aide invite les personnes le désirant à faire le pas de l'altruisme.

**Toute personne intéressée à donner son temps et son énergie dans ce but peut contacter le Centre Médico-social de Saint-Maurice. Tél. 024 486 21 21**

## JUBILAIRES

## Portraits de trois nonagénaires

**Une bonne humeur communicative**

Un moment passé auprès de Madame Josefa Zapico rend heureux, car elle libère un optimisme et une joie de

vivre inébranlables qu'elle sait communiquer à ses interlocuteurs et aime converser avec les personnes lui rendant visite.

Fière de ses origines espagnoles, plus précisément asturiennes, Josefa ZAPICO est née dans la ville de Mieres, enfant unique au sein d'une famille aux revenus modestes : son papa était ouvrier et sa maman femme au foyer. Avec son époux Manuel, fils de la même cité, qu'elle perdra en 1991, elle s'installe en Suisse à Saint-Maurice en 1962. Manuel Zapico y avait trouvé un emploi à l'usine de décolletage.

Le couple a eu deux enfants : une fille, Maria-Teresa, qui s'unit à Monsieur Amacker, ancien propriétaire de la quincaillerie avenue des Terreaux ; un fils, José, qui fut footballeur au sein des équipes de Bienne et Servette ; il a travaillé à la tête d'une entreprise dans le canton de Genève, mais aujourd'hui il est retraité.

C'est en raison de la carrière sportive de leur fils que la famille se déplaça une dizaine d'années à Bienne vers 1970. De retour à Saint-Maurice, Josefa Zapico est engagée au Collège de l'Abbaye pour intégrer le service du nettoyage. Installée à l'avenue des Terreaux, elle coule des jours heureux, choyée par sa famille et elle est l'heureuse grand-mère de 3 filles et un garçon ainsi qu'arrière-grand-maman de 2 petites filles. Sa voisine, Josette Barroso, est un peu

son ange gardien dans la vie quotidienne, en assurant les commissions à l'extérieur.

Cette vie tranquille, passée dans son petit appartement, ne la laisse pas indifférente aux problèmes sociaux et politiques de son pays d'origine, montrant pour lui une passion toujours enflammée.

**Une énergie toujours vive !**

Gérard Veuthey est né le 12 avril 1928 à Vionnaz. Il est le sixième enfant de Clovis et Thérèse Veuthey, grande famille paysanne du Bas-Valais. La fratrie



compte 13 enfants, soit 4 filles et 9 garçons. A la fin de sa scolarité, Gérard travaille au domaine familial et suit

parallèlement les cours à l'école d'agriculture de Châteauneuf. Après le décès de son père en 1945, il entreprend un apprentissage de serrurier dans la grande maison Giovanola Frères à Monthey, tout en collaborant à la ferme familiale. En 1952 il est engagé aux Fortifications de Saint-Maurice. Après 2 ans d'activité au Fort de Vernayaz, il intègre l'atelier mécanique de Savatan comme spécialiste en ventilation, entretien et dépannage des chaufferies de l'Arrondissement 13, où il travaillera jusqu'à sa retraite.

En 1953 il épouse Thérèse Rey de Vionnaz fille aînée de Georges et Rosa Rey, commerçants, boulangerie-épicerie à Vionnaz. Le couple s'installe à Saint-Maurice où il occupe depuis 63 ans le même appartement de la Bourgeoisie de Saint-Maurice. De leur union naissent trois enfants : Jacques, Françoise et Jean-Pierre. Il est heureux

grand-père et très fier de ses sept petits-enfants.

Dans sa jeunesse et au long de sa vie, Gérard a eu de nombreuses activités et hobbies : société de jeunesse, ski, tir, musique, théâtre, athlétisme. Il fut même crieur public du village.

Excellent tireur, il a fait partie des groupes fanions de l'arrondissement 13 ainsi que du Noble jeu de cible de Saint-Maurice.

Il exerça ses talents de musicien dans plusieurs fanfares, spécialement à l'Agaunoise de Saint-Maurice. Il est très fier de ses 50 ans de musique, notamment 36 ans avec l'Agaunoise, où il fonctionnera durant 20 ans au comité. Dans ses loisirs, il a aussi particulièrement aimé s'occuper de son jardin et d'une petite vigne, et cela jusqu'à l'an dernier.

Toujours désireux de faire plaisir et de rendre service, il se rend disponible comme artisan bricoleur et dépanneur pour sa famille et ses amis. Spécialiste de la broche, pendant de nombreuses années, aidé par son épouse, il est l'organisateur et maître-queux des rencontres familiales annuelles.

Au long de sa vie et durant sa retraite, il a profité de participer à de nombreux voyages et sorties avec son épouse, avec l'amicale de jeunesse de Vionnaz ainsi qu'avec ses contemporains de la classe 1928 de Saint-Maurice et environs.

En septembre prochain, Gérard et Thérèse auront le bonheur de fêter en famille leurs 65 ans de mariage. Gérard a toujours apprécié la société et les rencontres. Si vous le croisez, il sera très heureux de discuter un moment avec vous, de se remémorer les bons souvenirs d'antan et de partager un bon verre de vin.

Tous nos vœux à Gérard pour ses 90 printemps. Santé !

## La nostalgie des voyages

André Chassot et son épouse Margaretha ont partagé une passion commune, la découverte jusqu'à un âge avancé de pays divers tant aux Amériques, particulièrement aux Antilles, qu'en Asie et



au Maghreb, sans oublier les pays de l'Europe du sud.

Une vie bien remplie pour ce nonagénaire né à

Bussy (Fribourg) le 29 avril 1928. Gendarme, son père démissionne de sa fonction pour diriger pendant quelques années un petit domaine viticole à Saint-André-d'Embrun (Hautes-Alpes). Au retour de la famille en Suisse, le jeune André Chassot fit son apprentissage de maçon complété plus tard par des études en génie civil.

Sur le plan professionnel, il termina comme chef d'équipe sur des grands chantiers urbains à Genève et Lausanne et travailla à la construction des ponts autoroutiers sur la Riviera vaudoise.

C'est au cours d'un voyage parisien qu'il fit la connaissance de Margaretha originaire d'Olten, qui exerça la profession de traductrice. De leur union célébrée en 1955 naquirent deux garçons : l'aîné, Olivier, journaliste, malheureusement décédé il y a quelques années ; le cadet, Pascal, faisant partie aujourd'hui du staff du Musée historique de Lausanne. La troisième génération est représentée par Saad, le fils de ce dernier, étudiant en Histoire à l'Université de Lausanne.

Après avoir vécu près de trois décennies à Lausanne, le couple fit l'acquisition d'une maison à Morcles, qu'André Chassot rénova lui-même avec un grand savoir-faire et beaucoup de goût. Voilà 7 ans, Margaretha et son mari déménagent à Saint-Maurice, rue Joseph-Hyacinthe Barman, pour y couler des jours paisibles, agrémentés entre autres par un punch, quotidien ou presque, au rhum des Antilles.

## NOUVEAU RÉGLEMENT SUR LES DÉCHETS

# Trier, c'est pas sorcier !

Sylvia Cabezas - Voilà six mois que le nouveau règlement sur les déchets est entré en vigueur. Un tel changement nécessite forcément un temps d'adaptation, autant pour les habitants que pour les services communaux.

A Saint-Maurice nous avons la chance d'avoir plusieurs écopoints à disposition de la population en plus de la déchetterie. Bien entendu, ces infrastructures méritent des améliorations et les premiers mois d'application du nouveau règlement devaient permettre de mesurer les changements de pratique de leurs utilisateurs. Si l'augmentation de leur fréquentation était bien entendu prévisible, son ampleur et ses modalités (lieux privilégiés, variation hebdomadaire, etc.) nécessitaient qu'un bilan soit tiré après une première phase de mise en œuvre.

Nous nous sommes aperçus au fur et à mesure que des bennes manquaient pour le papier, l'aluminium et le fer blanc dans les différents écopoints. Des bennes ont donc été ajoutées et la fréquence de ramassage a été accélérée. Bien entendu, nous restons attentifs à l'évolution des besoins et d'autres améliorations concrètes seront progressivement mises en application.

La majorité des citoyens joue le jeu du tri, mais il reste malheureusement des personnes qui utilisent ces écopoints comme déchetterie, ce qui n'est pas acceptable vis-à-vis des habitants qui respectent les règles ainsi que pour les

employés communaux qui passent des heures chaque jour à tout remettre en état. Nous rappelons donc que ce type de comportement est passible d'une amende, ce dont quelques personnes ont malheureusement déjà fait l'expérience...

Plusieurs citoyens nous ont également interpellé au sujet de l'absence de collecte spéciale pour les plastiques. Il nous paraît ainsi opportun de rappeler qu'il y a plusieurs qualités de plastique et que tous ces emballages ne sont pas forcément recyclables. Le tri de ces collectes mixtes engendre des coûts élevés et du point de vue écologique ne présente qu'un faible avantage. C'est pourquoi la collecte se concentre exclusivement sur ce qui peut être valorisé (PET).

En conclusion, « Trier, c'est pas sorcier » et à la portée de tous. Œuvrons tous ensemble pour que notre jolie ville demeure propre et accueillante.



## UNE INSTALLATION UNIQUE DANS LA RÉGION

# Le camping du Bois-Noir

Linda de Torrenté –  
**Redevenu propriété  
 de la Bourgeoisie de  
 Saint-Maurice de-  
 puis le 17 mai 2001, le  
 Camping du Bois-Noir  
 occupe une surface de  
 30'000 m2 au cœur  
 de la vaste pinède du  
 Bois-Noir.**

Cette situation de « camping en forêt » lui confère un caractère et une typicité uniques dans la Plaine du Rhône valaisanne.

Il compte au total 105 places entre les résidents saisonniers et les places pour le camping de passage. Tous les emplacements bénéficient d'une surface confortable : entre 110 et 120 m2. Entièrement rénové en 2006, il offre à ses visiteurs une buvette, une piscine, des pistes de pétanque et tous les équipements permettant à chacun d'y passer un séjour de détente agréable dans un décor naturel préservé, la magnifique pinède qui compte quelques arbres centenaires.

### Quelques chiffres :

60 résidents saisonniers  
 1737 nuitées en 2017  
 70% de pins sylvestre  
 2 bungalows à louer  
 40 places de passage  
 1 super gérante à la Buvette

**Le camping est ouvert du  
 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre.**

Pour découvrir la carte proposée par Daisy à la Buvette du camping, ou pour toute autre information, rendez-vous sur

[www.campingduboisnoir.ch](http://www.campingduboisnoir.ch)



### Interview de Daisy Farquet, gérante du Camping

#### Daisy Farquet, qui êtes-vous ?

Saviésanne de souche, Agaunoise depuis 47 ans, je suis mariée et j'ai deux enfants. J'ai fait un apprentissage à l'Hôtel de Genève à Martigny, j'ai travaillé jusqu'à ce que j'aie les enfants. Par la suite, je me suis occupée de l'administratif de l'entreprise de mon époux. De 2008 à 2012, j'ai pris la gérance du camping pour la première fois ; j'ai ensuite travaillé 4 ans pour Eldora à La Tuilerie et j'ai eu l'opportunité en 2017 de reprendre le camping. Entre temps, j'ai également fait le cours de cafetier afin d'obtenir ma patente.

#### Pourquoi reprendre à nouveau la Buvette du camping ? Qu'est-ce qui vous plaît ?

J'aime bien sûr le contact avec les gens. Et cette ambiance familiale du camping; c'est autre chose que d'avoir un bistrot en ville. Ce travail me donne aussi une énorme liberté, puisque je peux m'organiser comme je le souhaite. J'ai certes des horaires à tenir, mais pour le reste, j'ai carte blanche.

Et je ne m'occupe pas que de la Buvette, mais de tout le passage, des réservations, de faire visiter aux personnes intéressées et de mettre en contact les gens qui souhaitent acheter une caravane. Au moins c'est varié et je ne m'ennuie pas.

#### Est-ce toujours si facile ou est-ce qu'il y a des personnes plus exigeantes ?

Je suis à la Buvette, donc toutes les personnes qui ont une demande ou une remarque s'adressent à moi ; il faut donc savoir faire preuve de tact, de diplomatie et le tout avec bonne humeur. En fin de compte, les gens reviennent, donc, cela veut dire qu'ils sont contents j'imagine !

#### Quel genre de personnes fréquentent le camping ?

Il y a un peu de tout ! Il y a même des gens qui ont peu de moyens et qui trouvent ici une animation, une vie sociale. Il y a une soixantaine de résidents saisonniers, de tous horizons. Il y a des habitués aussi dans les gens de passage qui me reconnaissent même 4 ans après. Et il y a encore

quelques caravanes à vendre, donc avis aux amateurs.

### **Est-ce que tout le monde fréquente la Buvette ?**

La plupart des résidents fréquentent la Buvette, mais pas forcément tous. Il y a aussi beaucoup de gens de Saint-Maurice qui viennent surtout pour manger ou boire l'apéritif. C'est super, parce que ça attire du monde au camping ! D'ailleurs, à partir du 14 juin, je sors le grand écran pour la Coupe du Monde. Beau temps ou mauvais temps, il y aura de quoi se restaurer et de quoi boire. Toutes les nationalités sont les bienvenues, y compris les Italiens !

### **Finalement, les installations du camping, comme la piscine, sont-elles à disposition uniquement des campeurs ou aussi pour les gens de l'extérieur ?**

Si une famille de l'extérieur vient manger à la Buvette, les enfants peuvent bien évidemment profiter de la piscine; mais ce n'est pas une piscine municipale, elle n'est pas surveillée et les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents. Ceci vaut aussi pour les enfants des résidents du camping par ailleurs.

### **Quels sont les points fort du camping du Bois-Noir selon vous ?**

On est dans une magnifique pinède, en 5 minutes, on est en vacances dans le Sud, on est vite dépaysé ! En 40 minutes, on peut faire de très belles balades. On peut soit se détendre, soit découvrir les alentours. Chacun y trouve son compte.

### **Un mot de la fin... ?**

La dernière saison s'est bien passée, celle qui arrive semble prometteuse. J'espère que je pourrai avoir le plaisir d'y faire encore quelques saisons. J'apprécie d'ailleurs la collaboration avec la Bourgeoisie, que je peux appeler quand j'en ai besoin et avec qui la discussion est toujours très cordiale.

## **OBSERVATOIRE DE VÉROSSAZ**

# Cherche un nouveau comité pour sa survie !

Sebastian Imesch, conseiller municipal à Vérossaz

**L'observatoire de Vérossaz vit des moments difficiles suite à de nombreuses démissions. Il est actuellement dépourvu de plusieurs personnes au sein de son comité.**



L'observatoire existe depuis 1995 et son activité consiste à faire découvrir le ciel et l'astronomie au grand public, aux enfants lors des passeports vacances ou lors de promenade d'école ou encore à des groupes pour des visites.

Nous recherchons des forces vives capables de s'investir et d'assumer les fonctions suivantes : président, caissier, secrétaire, membre du staff technique (assurer les visites, l'entretien du matériel, etc.).

### **Alors...**

- les étoiles, les planètes, la lune, les galaxies, les comètes, les nébuleuses t'intéressent ;
  - tu souhaites t'impliquer pour partager et faire découvrir la passion du ciel à tout un chacun ;
  - tu as envie de prendre des responsabilités au sein d'un comité ;
- Contacte-nous pour de plus amples informations !

Pour le conseil de Fondation :

Sébastien Imesch  
Conseiller communal en charge  
079 401 45 29

David Lindemann  
Astronome amateur  
076 565 01 48

# Étude de fusion avec la Commune de Collonges

Damien Revaz – **Au début mai, les Conseils municipaux de Collonges et de Saint-Maurice ont annoncé le lancement d'une étude de faisabilité d'une fusion des deux communes. Si le projet se concrétise, la nouvelle commune pourrait voir le jour le 1er janvier 2021, soit au commencement de la prochaine législature.**

## La fusion : une priorité pour Collonges

Ce n'était un secret pour personne, l'idée d'une fusion faisait son chemin depuis plusieurs années dans la tête des autorités de Collonges qui avaient annoncé publiquement à plusieurs reprises leur volonté d'entamer un processus dans ce sens. Tâches administratives et besoins en compétences spécifiques toujours plus nombreux, difficultés à trouver des candidats lors des élections municipales : telles sont les raisons qui ont poussé le Conseil municipal de Collonges à approcher celui de Saint-Maurice pour entamer un processus de fusion.

Les nombreuses collaborations intercommunales mises en place ou renforcées ces dernières années avaient déjà permis de tisser des liens étroits entre les deux collectivités, qui ne se lancent donc pas dans l'inconnue. Encouragées par le chef du Service des affaires intérieures et communales, les autorités de Collonges ont fait du projet de fusion une véritable priorité et souhaitent pouvoir concrétiser ce dossier pour la fin de cette législature.

## Un projet qui concorde avec la vision de Saint-Marice

Travaillant depuis plusieurs années dans une logique d'intensification des collaborations intercommunales, l'exécutif de Saint-Maurice a accueilli favorablement la demande de sa voisine. A ce jour, Collonges et Saint-Maurice, comme c'est du reste le cas avec les autres communes du district, partagent déjà de nombreuses synergies. Les deux communes sont d'ailleurs réunies depuis 2017 au sein d'un même cercle judiciaire. Les autorisés agaunoises voient dans ce projet l'opportunité de renforcer la position de notre ville entre les pôles martignerain et montheysan. Comme partout en Suisse, et c'est particulièrement le cas en Valais ces temps-ci, la tendance aux fusions de communes semble s'accélérer. Dans une configuration géographique qui reste à définir, notre district n'échappera pas à cette évolution. Le Conseil municipal de Saint-Maurice ne perd ainsi pas de vue qu'il serait plus judicieux d'entamer ce processus de réflexion avec plusieurs communes, plutôt que d'envisager des fusions successives au gré de l'évolution de la situation dans chacune des collectivités concernées. La qualité du projet s'en trouverait certainement améliorée,

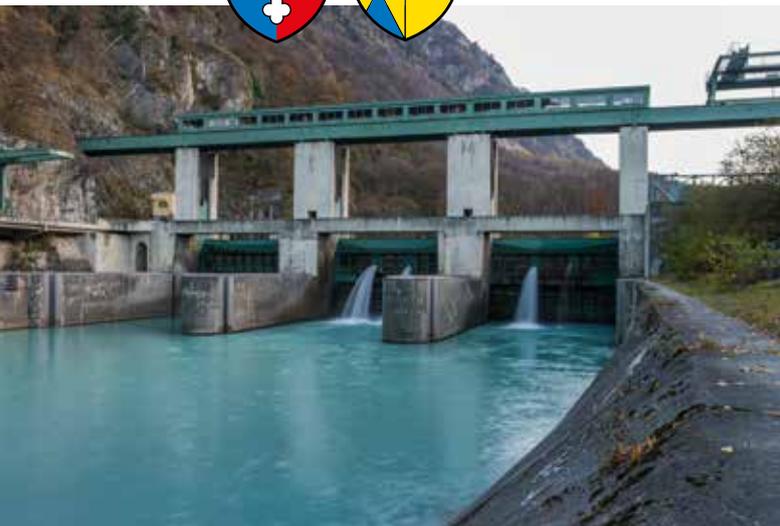
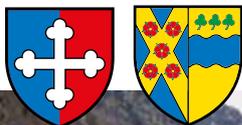
raison pour laquelle les deux exécutifs ont choisi d'interpeller officiellement toutes les autres communes du district.

Invitation a ainsi été faite aux différents Conseils municipaux du district en leur demandant de se déterminer, d'ici début juillet 2018, sur un éventuel intérêt à prendre part au projet dans un degré de collaboration qui reste à déterminer. Il est en effet indéniable qu'il est de la responsabilité des autorités municipales de réfléchir aux différents moyens d'unir leurs forces pour que les services communaux puissent répondre avec le plus d'efficacité et de professionnalisme possible aux attentes de la population. Une intensification des collaborations par une unification de certains services ou une fusion de communes constituent des moyens de répondre à ces attentes.

## La suite du processus

Les deux communes attribueront prochainement un mandat pour la réalisation d'une étude de faisabilité de fusion. Différentes commissions seront constituées afin d'analyser toutes les tâches communales, les questions soulevées par une fusion et les réponses à apporter. Si les deux exécutifs décident ensuite de poursuivre l'opération, la question serait soumise au vote populaire au début de l'année 2020. En cas de fusion, la nouvelle commune compterait environ 5'400 habitants (au 28 février 2018 : 4'620 habitants pour Saint-Maurice et 784 habitants pour Collonges).

Bien entendu, votre Conseil municipal communiquera régulièrement sur l'évolution du projet et des informations seront disponibles dans l'Agaune Infos et sur le site Internet de la Commune.



Le barrage de l'usine électrique se situe à cheval sur la frontière qui sépare les Communes de Collonges et de Saint-Maurice.

photo Paride Corvaglia

## JUMELAGE VAL-DE-MARNE

# Une visite exceptionnelle !

Evelyne Saillen - En marge des festivités du 111<sup>e</sup> concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir, les 4, 5 et 6 mai derniers une délégation de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice Val-de-Marne.

Par leur présence, ces derniers ont répondu à l'invitation de la Municipalité afin de renforcer notre jumelage par cet échange inédit. Accompagnés de Philippe Bourdajaud et Cédric Damien de la Mairie de Saint-Maurice Val-de-Marne et sous la houlette du capitaine Julien Tartenson et de l'adjudant Cyril Duputié, les 4 binômes ont participé avec grand succès au gymkhana proposé par la FVSP.

La journée du samedi, riche en échanges, a permis à tout un chacun d'apprécier les différences entre une caserne de professionnels et une caserne de volontaires et de connaître les divers protocoles d'intervention de part et d'autre de la frontière.

Si, de notre côté, nous avons pu apprécier leur disponibilité et leur écoute envers toutes les sollicitations des personnes rencontrées pour des photos ou des discussions, nos invités français nous ont assuré de l'honneur qu'ils ont ressenti à venir en Agaune. Ils ont été très touchés de l'accueil qui leur a été réservé par la population et par leurs homologues suisses.



Leur seul regret est que le court séjour ne leur a pas permis de visiter davantage la ville, son Abbaye et ses environs. Ils reviendront, nous ont-ils promis !



## COMPTES COMMUNAUX 2017

# Le nouveau CO entraîne une augmentation mesurée de l'endettement

Damien Revaz – **Les comptes communaux 2017 seront soumis au Conseil général le jeudi 14 juin. Ils laissent apparaître une situation financière saine malgré une hausse modérée de l'endettement communal suite à la construction du nouveau complexe de la Tuilerie.**

### Un résultat satisfaisant

Les comptes de fonctionnement 2017 enregistrent des recettes à hauteur de CHF 23'516'562.- et des dépenses avant amortissements de CHF 21'830'812.-, ce qui permet de dégager une marge d'autofinancement (« cash flow ») de CHF 1'685'750.-. En tenant compte des amortissements comptables (CHF 2'460'463.-), le résultat présente un déficit de CHF 774'713.- que le bilan permet d'absorber et qui se situe en-dessous de celui prévu par la planification financière pluriannuelle.

Ce résultat est meilleur que celui qui avait été prévu lors de l'établissement du budget. Cette amélioration résulte principalement de deux facteurs. Les recettes fiscales liées aux gains immobiliers et aux prestations en capital ont été plus élevées que les estimations et les taux d'intérêts particulièrement favorables ont permis à la Commune de Saint-Maurice de renouveler des emprunts à des taux très intéressants.

Ce sont l'enseignement et la formation qui se taillent la part du lion du budget communal (21,2%), loin devant les services industriels (14,7%). Cette situation s'explique par les charges de personnel élevées qui sont comptabilisées pour l'école primaire et le cycle d'orientation, la commune versant au canton le 30% de ces charges. C'est le domaine de la culture, des loisirs et du culte qui vient en troisième position (14,2%), démontrant par cette place sur le podium les efforts consentis par les autorités

communales pour favoriser la vie locale, principalement dans ses dimensions sportives et culturelles. A l'autre bout de l'échelle, c'est le domaine de la santé qui est le plus économe (1,3%), les dépenses dans ce domaine relevant essentiellement du canton.

### Une hausse modérée de l'endettement

Les investissements communaux se sont élevés à CHF 9'148'190.- (avant déduction de subventions à hauteur de CHF 1'067'000.-). Les dépenses les plus importantes concernent la construction du nouveau complexe de la Tuilerie. En effet, si l'EPP est financée essentiellement par l'Etat du Valais et si le Cycle d'Orientation relève du budget de l'association des communes de la région, les installations sportive et culturelles (une partie de l'aula et de la salle de sport, le mur de grimpe et le dojo) sont supportées par la Commune de Saint-Maurice (CHF 7'500'000.- dans les comptes 2017).

Cette dépense exceptionnelle entraîne bien évidemment une augmentation de l'endettement communal. L'endettement net par habitant se situe désormais à CHF 3'019.- par habitant, soit très légèrement au-dessus de la limite des CHF 3'000.- au-dessous de laquelle l'endettement est considéré comme faible selon les indicateurs financiers définis par la Section des finances communales de l'Etat du Valais.

Les autres investissements figurant dans les comptes 2017 concernent notamment la poursuite de la rénovation des bâtiments scolaires (CHF 417'266.-), le Centre sportif (CHF 82'386.-), les routes communales (CHF 141'040.-), le réseau d'eau (CHF 217'911.-), le système d'évacuation des eaux usées et claires (CHF 177'080.-), les filets de protection dans le rocher (CHF 235'534.-), le torrent du Saint-Barthélemy (CHF 279'075.-), la mensuration officielle (CHF 94'723.-) et finalement le réseau électrique (CHF 133'133.-).

**14 juin 2018 - 19h15**

**Aula de la Tuilerie**

**Séance du Conseil général**

Le Conseil général débattira des comptes communaux le jeudi 14 juin prochain. A cette occasion, il se prononcera également sur l'acquisition par la Commune de la parcelle n° 2307 (bâtiment dans lequel se trouve le tea-room l'Atelier) en vue du futur agrandissement de l'EMS Saint-Jacques et de la HEP. Les réponses du Conseil municipal aux postulats sur les nuisances sonores de l'autoroute et à l'ouverture de classes bilingues figurent également à l'ordre du jour.

Les séances sont ouvertes au public qui peut assister aux délibérations. L'ordre du jour ainsi que tous les documents sont consultables dans la rubrique « téléchargement » du site Internet de la Commune.

## UN JUMELAGE NÉ EN 1973

# 45 ans d'amitié entre Mex et Saint-Alban-les-Eaux

Evelyne Saillen et Madeline Heiniger – **La commission communale s'associe à la Société du village de Mex (SVM) pour organiser la célébration des 45 ans du jumelage qui a permis de tisser des liens entre Mex et la commune de la Loire.**

A l'origine, on trouvait la volonté d'ouverture et de liens par-dessus les frontières. De nombreux jumelages étaient lancés entre communes d'Europe. Dans la petite commune de Mex, moins de septante habitants, cela tombait comme une opportunité quasiment de survie pour les autorités qui tentaient d'enrayer la diminution de ses habitants.

Trois générations après, la transformation des communes, leur croissance (quelque peu dopée pour Mex !), les moyens de communication et les voyages apportent d'autres questions. Pour ce jumelage, tout est à réinventer. Lors des rencontres festives qui seront organisées à Mex en septembre prochain et à St-Alban en 2019, la question de nos projets communs se posera en complément à la fête et à cet accueil les uns des autres, chez l'habitant, qui fait la richesse du jumelage.



## PROGRAMME DU 45<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE À MEX

### Samedi 29 septembre

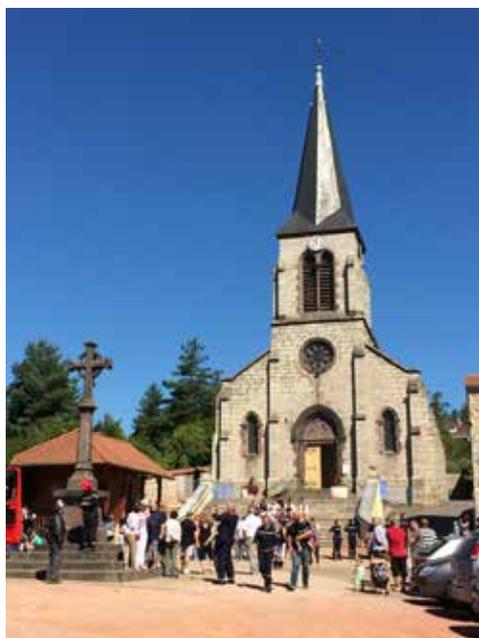
- 13h00 Accueil des St-Albanais, visites et apéritif dînatoire à Saint-Maurice
- 16h45 Désalpe à Mex suivie de l'apéritif
- 20h00 Fondue au chaudron à la salle de la Corniche, animation musicale, bar

### Dimanche 30 septembre

- 10h00 Messe chantée par le Chœur-Mixte  
Procession de la St-Florentin
- 11h15 Partie officielle et vin d'honneur
- 12h30 Repas de gala à la salle de la Corniche (sur invitation)  
Balade surprise dans le village
- 16h00 Départ de la délégation de St-Alban

### Renseignements :

Evelyne Saillen, présidente de la commission des jumelages  
Ludovic Barman, président de la SVM



## PRO JUVENTUTE - DISTRICT DE SAINT-MAURICE

# Qui ne connaît pas les traditionnels timbres Pro Juventute ?

Bernard Moulin – **Notre organisation a pour but de soutenir les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans du district de Saint-Maurice exclusivement.**

Nous leur apportons une aide individualisée directe ou à travers leur famille, nous appuyons les organismes locaux soutenant la jeunesse et nous mettons sur pied des projets de formation novateurs en appui à la jeunesse de notre district.

Pro Juventute est une véritable institu-

tion. Elle agit en faveur des enfants de notre pays depuis 1912. Elle a traversé les générations et a soutenu de nombreux parents dans leur tâche d'éducation et aidé des milliers d'enfants à vivre décemment. Il en va de même aujourd'hui. Des personnalités de référence soutiennent nos actions et sont

nos ambassadeurs (Didier Burkhalter, Stéphane Chapuisat, Jean-Philippe Rapp, Jean Troillet...).

De nombreux projets existent déjà à l'échelon national et d'autres sont en attente d'être proposés aux enfants et à leurs parents de notre région. En voici quelques exemples :



**147 aide aux enfants et aux jeunes en situation d'urgence**

Bien d'autres projets peuvent être organisés pour les jeunes de notre région. La mise en place de ces projets et l'aide que nous apportons à la jeunesse de notre district sont dépendants de l'appui des autorités et du soutien de la population. Dès lors, dès cette année, nous allons recommencer la vente de nos produits (timbres, calendriers, cartes de vœux, vignette autoroutière, pralinés,..) avec l'aide de bénévoles. **D'avance merci d'ouvrir vos portes et de les soutenir.**

Pour mener à bien notre action, nous sommes à la recherche de personnes disposant d'un peu de temps libre et



**acquisition de compétences financières durables**



**sécurité dans l'utilisation d'Internet et des nouveaux médias**

décidées de participer à nos actions de promotion et de vente. Notre objectif est de créer un réseau de bénévoles et d'avoir au minimum un répondant local bénévole dans chaque commune du district.

Nous vous invitons à vous engager, la cause en vaut plus que la peine. Il s'agit de notre jeunesse d'aujourd'hui et donc de notre société de demain !



**promotion des compétences émotionnelles et sociales**



**le service d'aide aux parents et aux personnes de référence**

En cas d'intérêt vous pouvez vous adresser à : Bernard Moulin, président Pro Juventute du district de Saint-Maurice par courriel, téléphone ou par courrier postal.

**bernard.moulin@netplus.ch**  
**079 102 29 84**

**Grand Clos 21 – 1869 Massongex**  
**www.projuventute-vs.ch**

**REJOIGNEZ NOUS !**



# Décisions municipales

Entre le 14 février et le 2 mai 2018, le Conseil municipal a siégé à 5 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

## Personnel communal

Mme Emilie Darbellay ayant transmis sa démission effective au 31 mai 2018, M. Thierry Papilloud est engagé en tant qu'agent de police auprès de la Police intercommunale du Salentin dès le 3 mai 2018.

Mme Sophie Lugon est engagée auprès de l'administration communale en tant qu'apprentie employée de commerce dès le 2 juillet 2018, pour les années 2018-2021.

M. Alban Jettulahi est engagé auprès de l'administration communale en tant que stagiaire MPE dès le 2 juillet 2018 pour une durée d'un an.

## Finances communales

Le Conseil municipal :

- prend acte du rapport du réviseur et approuve les comptes 2017 de la Municipalité ainsi que le message et les commentaires au Conseil général ;

- prend acte du rapport relatif au système de contrôle interne.

## Projet d'extension de l'EMS et de la HEP

Le Conseil municipal adopte le message « Achat de la parcelle 2307 : décision de financement » à l'attention du Conseil général.

## Projet de fusion avec Collonges

Le Conseil municipal décide :

- d'accepter d'entrer en matière sur la demande de fusion de communes formulée par le Conseil municipal de Collonges ;

- d'en informer le Conseil d'Etat et de requérir une prise en charge des frais d'étude ;

- d'interpeller les autres communes du district quant à leur intérêt à participer au processus.

## Règlements communaux

En date du 21 mars 2018, le Conseil d'Etat a homologué le règlement de Police intercommunale du Salentin.

## Procédure judiciaire

Le Conseil municipal décide de mandater l'avocat de la Commune pour déposer un appel auprès du Tribunal cantonal à l'encontre du jugement du Tribunal de district dans l'affaire de M. Salvatore Strumbo.

## Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal accorde une autorisation d'exploiter :

- à Mme Isabel do Ceu Nascimento pour l'enseigne «La Forge» ;

- à M. Rolf Hüppi pour l'enseigne «Le Peter's Pub».

## Droit de cité

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à M. Santino Impala et son épouse, Mme Maria Pagano, ainsi qu'à leurs filles, Angelica, Giusi, et Clara, à Mme Vera Monica Das Neves Pereira Baptista ainsi qu'à son fils, Diogo Rafael Baptista Rodrigues, à Mme Claudiane Eliar Dos Santos ainsi qu'à son fils Brayan, à Mme Jelena Marinovic, à Mme Diana Patricia De Andrade Ferreira Gomes ainsi qu'à son fils Adriano Gomes Bravo, à Mme Hanxin Chen, à Mme Hanyue Chen, à Mme Tina Han Yu Chen et à M. Tiago Antas de Carvalho.

## Autorisations de construire

Le Conseil municipal délivre les autorisations de bâtir suivantes :

- 1 surélévation d'une habitation existante
- 1 rénovation intérieure d'un bâtiment existant

- 1 construction de garage

- 3 constructions de couverts

- 1 création d'un balcon et de tabatières

- 2 tambours d'entrée

- 1 changement de couleur des façades

- 1 installation d'un chauffage à pellets avec conduit en façade

- 1 jardin d'hiver non chauffé

- 1 pergola non fermée

- 2 cabanes de jardin

- des aménagements extérieurs

Le Conseil prononce également un ordre d'arrêt des travaux réalisés sans autorisation.

## Aménagement du territoire

Le Conseil municipal :

- décide de répondre à la commune de Salvan qu'il est intéressé à participer à l'étude de faisabilité du Parc naturel régional du Trient et désigne Mme Tiffany Müller, déléguée touristique et culturelle, pour participer au groupe de travail ;

- décide de participer au projet de réalisation de la passerelle piétonne sur le Mauvoisin à hauteur de 10% des coûts, jusqu'à concurrence de CHF 40'000.- HT ;

- adjuge le mandat de mise à jour du cadastre forestier au bureau Joël Bochatay Sàrl pour le montant de CHF 9'655.10 TTC.

- décide de mettre le projet d'ERE (espace réservé aux eaux) à l'enquête publique et de poursuivre ainsi le processus d'homologation.

## Hôtel de Ville

Le Conseil municipal attribue à Monnay Electricité SA les mandats suivants :

- mise en conformité de l'informatique, pour le montant de CHF 28'764.65 TTC ;

- mise en conformité de la téléphonie, pour le montant de CHF 24'005.55 TTC.

En parallèle, il attribue également le mandat de suivi des travaux informatiques de l'Hôtel de Ville à la société Pelco Sàrl, pour le montant de CHF 2'627.88 TTC.

## Bâtiments de la Tuilerie

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- mise en conformité de la balustrade de l'escalier principal de la Villa de la Tuilerie à Metal3D Sàrl pour un montant total de CHF 12'600.- HT ;

- réalisation des travaux d'amélioration thermique des caissons de stores à la Menuiserie des Marais pour le montant total brut de CHF 52'807.- (Aile Sud en 2018 et Aile Nord en 2019).

## Service électrique

Le Conseil municipal mandate SEIC SA pour lancer un appel d'offres pour le changement des luminaires de la Grand-Rue et pour établir un plan directeur de l'éclairage public avec programmation de changement des luminaires sur deux ou trois ans. Il décide qu'une fois ce plan validé, SEIC SA lancera un appel d'offres pour le changement des luminaires.

Le Conseil municipal :

- opte pour le statu quo concernant le marquage de l'électricité livrée en 2018 et 2019

- mandate le bureau Quaranta Consulting pour l'aider à définir le modèle de réseau électrique le mieux adapté pour la Municipalité.

## Service des eaux

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

## Décisions municipales (suite)

- la fourniture et la pose d'une borne hydrante pour la route des Cases à l'entreprise Coutaz SA pour le montant de CHF 9'727.15 TTC ;

- le remplacement de la porte d'accès à la galerie de captage au Jorat à Metalcad Sàrl pour le montant de CHF 8'089.20 TTC ;

- les travaux de génie civil (réfection de la conduite de Planbourron) à MC Sàrl pour le montant de CHF 27'998.- HT ;

- le mandat de réfection du collecteur d'Épinassey à EGT Construction SA pour le montant de CHF 65'488.80 TTC.

### Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal adjuge les travaux de renaturation du ruisseau et de création de mares à Jacquemoud Services Sàrl pour le montant de CHF 20'678.40 TTC.

### Crèche-garderie-UAPE « Boule de Gomme »

Le Conseil municipal :

- décide de renouveler pour un an l'accord de mise à disposition de M. Marc Overney, directeur, à la crèche-garderie «Les Mous-saillons» de Massongex au taux de 50%, par l'intermédiaire de pop e poppa ;

- adjuge la fourniture de cabanes à la société eibe AG pour un montant de CHF 6'545.- TTC ;

- adjuge les travaux d'installation des cabanes à Michaël Daves pour le montant de CHF 5'338.70 TTC.

### Parking Saint-Maurice du Val-de-Marne

Le Conseil municipal :

- accepte de mettre en conformité la balustrade de la rampe du parking pour un montant de CHF 13'563.72 TTC et de donner mandat à la société Metalcad Sàrl pour sa réalisation ;

- valide le rapport technique d'Ingex SA sur la première étape des travaux de réfection ;

- mandate la société EGT Construction SA pour la réalisation des travaux pour le montant de CHF 15'112.70 TTC.

### Abris PCI

Le Conseil municipal prévoit favorablement la réalisation des travaux de réfection de la porte principale de l'abri PCi Beaulieu et, sous réserve de la décision de la Protection civile de prélever les montants concernés sur le fonds de contribution, attribue ceux-ci aux entreprises suivantes :

- travaux de serrurerie à Metal Assistance SA pour le montant de CHF 39'720.25 TTC ;

- travaux de génie civil à EGT Construction SA pour le montant de CHF 17'555.40 TTC.

### Caserne du feu

Le Conseil municipal prend note des adjudications décidées par la commission de construction intercommunale :

- mandat d'ingénieur bois au bureau Renaissance Bois Sàrl pour le montant de CHF 24'500.- HT ;

- mandat d'ingénieur civil au bureau For-nage SA (prestations complémentaires) pour le montant de CHF 9'820.45 HT.

### Torrent du St-Barthélémy

Le Conseil municipal :

- prévoit favorablement l'adjudication du mandat d'aménagement d'une zone de rétention pour la gestion des événements de fréquence élevée en amont de l'autoroute au groupement d'ingénieurs Sollertia - F.-X. Marquis - Joël Bochatay, pour le montant de CHF 135'514.10 TTC, sous réserve de la décision de subvention et de la participation des partenaires ;

- décide d'affiner les cartes d'inondation et d'adjuger les prestations précitées au bureau FX Marquis Sàrl.

### Quartier des écoles

Le Conseil municipal :

- adjuge l'établissement d'une étude sur la mobilité, dans le quartier défini par le rectangle formé par les avenues des Terreaux, du Midi et du Simplon puis la route du Lé-man, au bureau BISA, pour le montant de CHF 6'489.- TTC ;

- décide de faire installer un obstacle supplémentaire entre les écoles primaires et la borne du chemin de la Tuilerie afin d'empêcher l'accès aux véhicules non autorisés ;

- décide d'émettre un arrêté municipal interdisant l'accès aux espaces scolaires entre 22h00 et 7h00 (sauf activités des sociétés sportives agaunoises ou en cas de manifestations).

### Association la Dzèbe : construction d'un skatepark

Au nom et pour le compte de l'association La Dzèbe, le Conseil municipal adjuge :

- les travaux de terrassement et la pose d'un enrobé bitumineux à Echenard SA, pour le montant de CHF 39'059.41 TTC, sous réserve de la délivrance de l'autorisation de construire cantonale ;

- adjuge à Vertical Technik AG la fourniture et l'installation de modules, pour le montant de CHF 98'392.-, sous réserve de la délivrance de l'autorisation de construire cantonale.

### Manifestations

Le Conseil municipal :

- décide d'interdire la circulation dans la Grand-Rue, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, du 11 juin au 20 août 2018 (rentrée des classes) ;

- d'établir une directive sur le type d'installation autorisée durant cette période ;

- approuve le projet de directive à l'attention des établissements publics pour 2018 ainsi que les prescriptions relatives à la diffusion en terrasse des matchs de la Coupe du Monde de football du 14 juin au 15 juillet 2018 ;

- approuve les modifications de directives proposées en demandant de corriger l'heure de rendez-vous pour la mise en place des lotos, le début de ces derniers ayant été avancé à 14h30 dès la saison 2017/2018 ;

- convie les partis agaunois à désigner les orateurs des prochaines Fêtes nationales selon le tournoi suivant : 2018 : PLR, 2019 : PDC et 2020 : Conseil municipal ;

- adjuge la fourniture et le tir du feu d'artifice de la Fête Nationale 2018 à la société SUGYP SA à Grandson, pour le prix de CHF 6'000.- TTC.

### Divers

Le Conseil municipal :

- adjuge l'achat de la licence 2018 pour utilisation de l'application «JPolice» à Alpha Informatique SA, pour le montant de CHF 8'746.75 TTC ;

- valide l'achat de deux buts amovibles et d'un but fixe auprès de RealSport Group VS SA, pour le montant de CHF 7'369.90 TTC ;

- valide l'achat de buts pour les juniors D et E auprès de RealSport Group VS SA, pour le montant de CHF 4'127.05 TTC ;

- valide l'achat de deux bancs «abri» auprès de RealSport Group VS SA pour le montant de CHF 9'386.- ;

- adjuge le mandat de fourniture et pose de nouveaux horodateurs à l'entreprise Parkomatic SA pour le montant de CHF 150'962.30 TTC, sous réserve du résultat de la mise à l'enquête publique des zones de parcage.

### Signalisation touristique

Le Conseil municipal approuve un nouveau concept de signalisation touristique.

### Élimination des déchets

Le Conseil municipal prononce plusieurs amendes pour infraction au règlement sur la gestion des déchets.

### Service des eaux

Pour les travaux du secteur de Planbourron, le Conseil municipal adjuge les travaux d'appareillage à l'entreprise Coutaz SA pour un prix de CHF 67'821.70 HT.